



**DELIB 34-2024**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de CAHUZAC  
Séance du 20 juin 2024 à 20h00**

*Nombre de membres*

Afférents au Conseil : 7

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 9

Date de la convocation : 16/06/2024

Date d'affichage : 16/06/2024

L'an deux mille vingt et quatre et les vingt juin à 20h10, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Mesdames Alexia BOUSQUET, Emeline PAGES, Nadège BOUYSSSE et Martine BOUSQUET et Messieurs François LEDOUX, Simon SAFFORES

Excusés : M. Adrien STOLDICK pouvoir à M. Simon SAFFORES, Mme Evelyne ROUANET pouvoir à Mme Emeline PAGES, M. Cédric GARCIA pouvoir à Mme Alexia BOUSQUET

Retards : M. Jean-Luc IMART arrivé à 21h48, il prend part au conseil à partir de la délibération

Secrétaire de séance : Mme Emeline PAGES

Conformément à l'article [L 2121-21 du CGCT](#), Mme le maire propose de voter à main levée

Pour : 9                      Contre : 0                      Abstention : 0

**Objet de la délibération : Délibération pour la mise en place d'une convention pour les Jardins partagés**

Mme le maire rappelle que M. Simon SAFFORES et M. Jean-Luc IMART ont travaillé sur une convention concernant les jardins partagés, elle demande à M. SAFFORES de bien vouloir donner lecture de la dite convention.

Après lecture, Madame le maire demande au conseil de bien vouloir approuver cette convention et la participation demandée d'un montant de 50€ HT annuel pour les frais de fonctionnement du jardin.

Pour : 9                      Contre : 0                      Abstention : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET